



Service intercommunal de distribution  
d'eau potable de Rolle et environs

*Préavis N° 12 / 2021 - 2026 relatif à une demande de crédit de CHF 313'000.- pour le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie au chemin du Rosey à Rolle. Tronçon chemin du Couchant – Place de la Harpe.*

---

## **Commission Technique**

### **Au Conseil intercommunal du SIDERE**

#### **Rapport de la Commission Technique (CoTech) du Conseil Intercommunal chargée d'étudier le Préavis n°12/2021-2026.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués,

La Commission Technique du SIDERE s'est réunie le mercredi 09 novembre 2022 dans les locaux du SIDERE à Perroy.

Elle est composée comme suit :

Messieurs :	Graber Bernard	Président
	Chabloz Cédric	Rapporteur
	Clerc Philippe	Membre
Excusé :	Rolf Keller	Membre
	Mani Robin	Membre

Sont également présents, M François Delafoge, Président du comité de direction, M. Francis Mondoux, membre du CODIR, M. Thierry Cuénod chef de service ainsi que M. Marc Dvorak, ingénieur conseil du bureau Herter et Wissmann.

La Cofin était également présente

Après les salutations d'usage, le préavis nous a été présenté par M.M. François Delafoge, Marc Dvorak et Thierry Cuénod, ces derniers ont répondu clairement aux nombreuses questions de la CoTech. Nous avons ainsi pu débattre en toute connaissance de cause.

#### **La Commission technique tient à relever les points suivants.**

Ces travaux ne font pas partie du plan directeur mais ils sont nécessaires afin de garantir une distribution d'eau de qualité et dans les normes.

La Commune de Rolle va entreprendre des travaux de réaménagement de la chaussée au chemin du Rosey, tronçon chemin du Couchant – Place de la Harpe et le SIDERE désire profiter de cette opportunité pour changer la conduite.

Le projet est prévu pour remplacer la vétuste conduite en fonte Ø 125 mm par une nouvelle conduite en PE 100 PN10 Ø 160/141.0 sur une longueur de 260 mètres.

Les travaux seront effectués en collaboration avec la commune de Rolle et avec l'entreprise de génie-civil mandatée par la commune.

**Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, c'est à l'unanimité des membres présents, que la Commission Technique vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, d'accepter le préavis 12/2021-2026 tel que présenté.

Mont-sur-Rolle, le 7 décembre 2022

**Au nom de la Commission Technique.**

*Le Président :*

Bernard Graber

*Le Rapporteur :*

Cédric Chabloz

*Les Membres :*

Philippe Clerc

Rolf Keller

Robin Mani